

La Lettre

aux Partenaires



#Inventons 2040

LA RÉVISION DE LA CHARTE DU PNR DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

DANS QUELLES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES VOULONS-NOUS VIVRE EN 2040 ?

Depuis 2 ans, nous avons entamé la révision de la première charte du Parc naturel régional. Nous employons et animons une démarche participative. Élus, partenaires, habitants sont au cœur de l'élaboration de ce nouveau projet de territoire pour les Pyrénées Ariégeoises pour la période 2025-2040 : **une belle opportunité pour inventer et construire ensemble les Pyrénées Ariégeoises de demain !**

Cette lettre aux partenaires vous présente l'essence de cette démarche à laquelle nous vous invitons à vous associer.

Le Président, Kamel CHIBLI

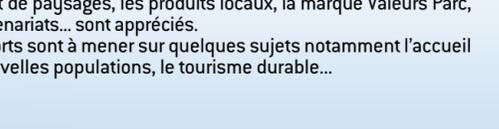
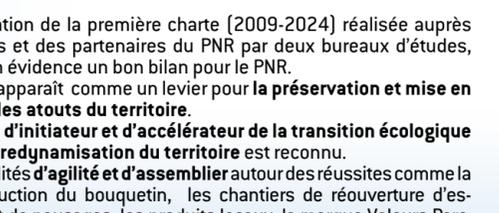
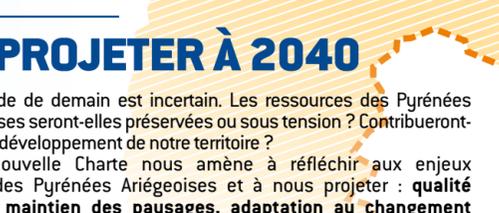


UNE NOUVELLE CHARTE POUR L'AVENIR DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Le projet partagé pour les Pyrénées Ariégeoises est formalisé par la Charte du Parc. La révision de la Charte est l'étape obligatoire pour que le territoire reste classé Parc naturel régional.

Cette démarche vise à tirer les enseignements de la mise en œuvre de la précédente Charte (évaluation), à identifier les nouveaux enjeux (le diagnostic) et à élaborer le nouveau projet de territoire (la Charte et le Plan de Parc) pour les 15 prochaines années.

Pour cette 2e charte, le PNR a opté pour une approche originale par ressource, les richesses qui caractérisent et différencient les Pyrénées Ariégeoises : les paysages, la biodiversité, l'eau, le capital humain, le ciel étoilé, la santé environnementale, le tissu économique...



UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE À L'ÉTUDE : 164 COMMUNES

Le périmètre du Parc peut évoluer tout en conservant son identité pyrénéenne. Le périmètre d'étude reprend le territoire actuel du Parc (139 communes) auquel

s'ajoutent 25 communes à l'est du territoire, portant le périmètre à 164 communes pour sa révision. En 2024, les communes concernées pourront

décider volontairement d'approuver la future charte de territoire. L'intégration au PNR sera une démarche volontaire pour les communes et les intercommunalités.



LE LIVRE BLANC, MATRICE DU PROJET POLITIQUE POUR 2025-2040

Le Livre Blanc présente les fondements du projet politique pour les Pyrénées Ariégeoises. Il est issu d'une démarche participative. Délibéré par le Comité syndical en septembre 2021 il est le support des discussions réalisées dans le cadre de la concertation avec les acteurs du territoire.

Le Livre Blanc pose 12 défis pour 2040 dans les Pyrénées Ariégeoises :

- Le changement climatique
- Le modèle économique
- L'alimentation
- La santé
- Le foncier
- La mobilité
- Les paysages
- L'énergie
- Le rapport à la nature
- Le transfrontalier
- La participation
- La jeunesse



SE PROJETER À 2040

Le monde de demain est incertain. Les ressources des Pyrénées Ariégeoises seront-elles préservées ou sous tension ? Contribueront-elles au développement de notre territoire ? Cette nouvelle Charte nous amène à réfléchir aux enjeux futurs des Pyrénées Ariégeoises et à nous projeter : **qualité de vie, maintien des paysages, adaptation au changement climatique, jeunesse, emploi et services de proximité, énergies renouvelables, alimentation...** Autant de sujets passionnants au cœur des réflexions.

LES 10 PREMIÈRES ANNÉES DU PNR : LE BILAN EST BON !

L'évaluation de la première charte (2009-2024) réalisée auprès des élus et des partenaires du PNR par deux bureaux d'études, a mis en évidence un bon bilan pour le PNR. Le PNR apparaît comme un levier pour la **préservation et mise en valeur des atouts du territoire**. Son rôle d'**initiateur et d'accélérateur de la transition écologique et de la redynamisation du territoire** est reconnu. Ses qualités d'**agilité et d'assembler** autour des réussites comme la réintroduction du bouquetin, les chantiers de réouverture d'espaces et de paysages, les produits locaux, la marque Valeurs Parc, les partenariats... sont appréciés. Des efforts sont à mener sur quelques sujets notamment l'accueil des nouvelles populations, le tourisme durable...



164 communes à l'étude
5 intercommunalités **64 038** habitants
282 647 hectares (57% du département)



RANDO CHARTE : LES ÉTAPES

2020 : Évaluation de la Charte / 2021 : Diagnostic / 2022 : Projet de Charte
2024 : Enquête publique / 2024 : Délibération des collectivités / 2025 : Décret de classement



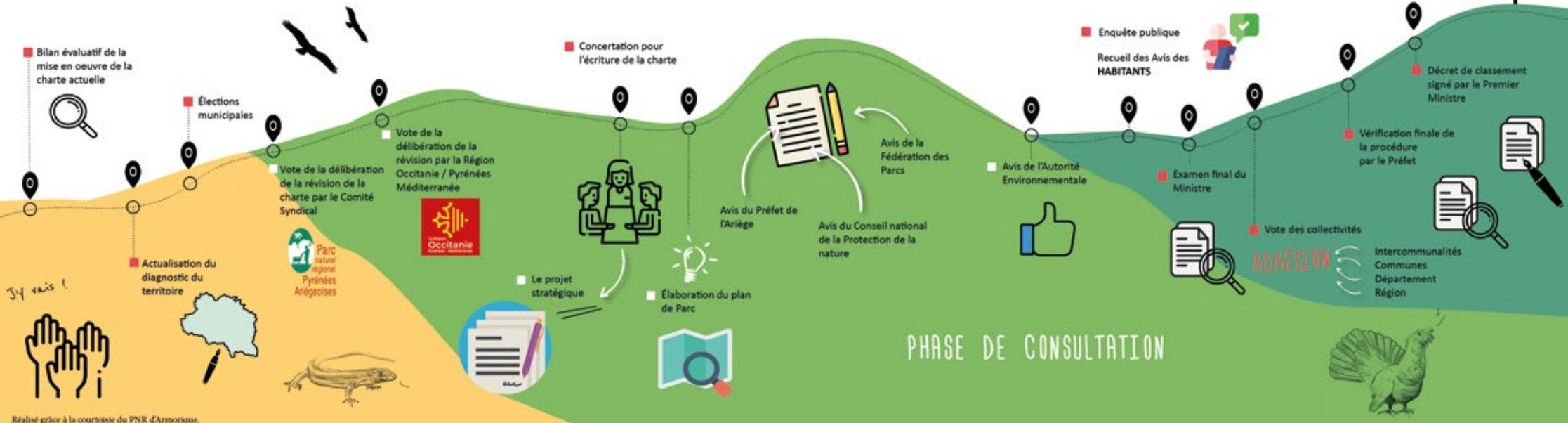
PHASE PRÉPARATOIRE
Janvier 2020 - Décembre 2020

ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE
Janvier 2021 - Décembre 2022

VALIDATION INTERMÉDIAIRE
2022 - 2023

VALIDATION FINALE
2024

Une autre vie s'aventure ici !



ÉLUS, PARTENAIRES, ACTEURS ÉCONOMIQUES, ASSOCIATIONS ET HABITANTS : TOUS CONCERNÉS !

La construction de la Charte se réalise en concertation avec les acteurs : vous y avez votre place. Une enquête citoyenne auprès de 1 000 habitants, des commissions thématiques portées par les élus, des réunions territoriales sur le terrain, des rencontres avec les partenaires, un comité de pilotage, des réunions d'information publiques... de multiples espaces de dialogue et de concertation sont en place tout au long du processus pour inventer les Pyrénées Ariégeoises de demain !

HABITANTS DU PNR, VOUS ÊTES AU CŒUR DE LA RÉVISION DE LA CHARTE

**PLUSIEURS OUTILS SONT PROGRESSIVEMENT MIS EN PLACE POUR INFORMER
ET RECUEILLIR L'AVIS DES HABITANTS DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES**

L'enquête citoyenne (2017-2018) a été menée auprès de 1000 habitants qui ont formulé leurs attentes et leurs préoccupations pour le territoire. Retrouvez les résultats de l'enquête sur la page : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/wp-content/uploads/2018/10/Rapport_enqu%C3%AAtes_long_SANS_commentairesSMPNR_CMaui_09-18.pdf

Vous trouverez l'ensemble des informations sur la **page internet** dédiée à la révision de la Charte sur le site internet du PNR. Cette page est actualisée périodiquement : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur les **réseaux sociaux** (Twitter, Facebook) et dans les newsletters du PNR.

Vous pouvez nous rencontrer sur les marchés, les cols ou les départs en randonnées où s'installe la **Maison du Parc Mobile**, un véhicule aménagé pour informer sur les richesses du territoire et les actions du PNR et la révision de la Charte.

Des **réunions d'information publiques** dans les communes sont organisées à la demande des élus.

Vous pouvez donner votre avis sur le projet de charte lors de l'enquête publique qui se déroulera début 2024.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UNE CONTRIBUTION À NOUS FAIRE PARVENIR ?

CONTACTEZ-NOUS EN ÉCRIVANT À CHARTE@PARC-PYRENEES-ARIEGEOISES.FR



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activité de la Ferme d'Icart - 09 240 Montels

Tel : 05 61 02 71 69

Amélie Le Ster : a.lester@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr - www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



@parcpyreneesariegeoises



@PARC_PA

